



CANADIAN ASSOCIATION  
FOR THE PERFORMING ARTS  
ASSOCIATION CANADIENNE  
DES ORGANISMES ARTISTIQUES

# Recommandations en faveur du maintien et du rétablissement de l'écosystème des arts de la scène au Canada

Mémoire présenté par CAPACOA (Canadian Association for  
Performing Arts / Association canadienne des organismes artistiques)  
en prévision du budget fédéral de 2021

Le 6 août 2020

Personne-ressource :

Sue Urquhart, directrice générale  
[sue.urquhart@capacoa.ca](mailto:sue.urquhart@capacoa.ca)

17, rue York, bureau 200  
Ottawa (Ontario) K1N 5S7

# Recommandations

1. Que le gouvernement pérennise les suppléments aux programmes de financement des spectacles sur scène prévus dans le budget fédéral de 2019 pour une période de deux ans et censés prendre fin le 31 mars 2021.
2. Que le gouvernement fournisse un appui financier aux investissements de capitaux pour le réaménagement des lieux de spectacles nécessité par la pandémie.
3. Que le gouvernement élargisse la Subvention salariale d'urgence du Canada et la prolonge tant que l'interdiction des rassemblements de plus de 2 500 personnes sera en vigueur, ainsi que pendant la période de trois mois après la réouverture.
4. Que le gouvernement adapte la SSUC pour permettre aux organismes dont les recettes mensuelles subissent des fluctuations saisonnières de reporter l'accès à la subvention salariale aux périodes où elle est la plus nécessaire en fonction de leurs propres besoins.
5. Que le gouvernement adapte la Prestation canadienne d'urgence ou mette en place une nouvelle forme de soutien du revenu afin que les travailleurs autonomes continuent de recevoir un soutien de base durant la période d'intervention d'urgence et de reprise dans le secteur du spectacle.
6. Que le gouvernement redouble d'efforts pour percevoir les taxes de vente et l'impôt sur le revenu auprès des sociétés multinationales qui exercent des activités au Canada.

# Premier à fermer, dernier à rouvrir : combien de temps le secteur du spectacle mettra à se rétablir

La crise de COVID-19 a touché le secteur du spectacle<sup>1</sup> de façon abrupte et disproportionnée ; il est l'un des premiers secteurs à avoir été fermés par les autorités en santé publique. La perte de revenus a été immédiate et les répercussions sur une main-d'œuvre de plus de 30 000 artistes, techniciens, producteurs, exploitants de lieux de spectacles, organisateurs d'événements, agents et gérants d'artistes se sont vite fait sentir (voir les statistiques 1 à 3 plus bas).

Dans les plans de reprise des provinces et des territoires, le secteur du spectacle se retrouve dans la phase finale de déconfinement. Les restrictions sur les spectacles ne sont censées être levées en effet que dans les dernières étapes de ces plans. De plus, les restrictions ne sont abolies qu'en partie : dans les cas où les spectacles sont permis, les règles sur la distanciation physique limitent la vente de billets à 25 % de la capacité normale des salles, si bien qu'il est impossible pour les organisateurs d'événements de couvrir leurs frais.

Il se peut bien qu'il faille attendre un vaccin avant que le monde du spectacle ne redevienne un tant soit peu rentable et puisse générer des revenus dans l'ensemble de la chaîne de valeur. De nombreux organismes et entreprises – particulièrement s'il s'agit de lieux ou d'installations de spectacle – risquent de ne pas pouvoir survivre aussi longtemps si le gouvernement fédéral ne maintient pas son appui d'ici là (voir les statistiques 4 et 5 plus bas).

Même une fois les restrictions levées, des fonds supplémentaires pour la relance seront nécessaires en attendant que la chaîne de valeur des spectacles sur scène reprenne une certaine vitesse de croisière. En temps normal, les séries de spectacles sur scène s'organisent de 12 à 24 mois d'avance. Le délai de reprise du secteur est le suivant : au moins 12 mois suivant l'abolition de toutes les restrictions sur les rassemblements.

***« Les revenus des agents [d'artistes] sont essentiellement constitués de commissions sur les ventes des représentations des artistes et des compagnies qu'ils représentent ; on travaille de 12 à 24 mois à l'avance pour percevoir une commission qui oscille entre 10 et 20 % des cachets négociés. [...] Avec une reprise « pressentie » des spectacles et des***

---

<sup>1</sup> Le domaine des spectacles sur scène comprend les arts d'interprétation et les concerts en direct, ainsi que des événements multidisciplinaires comme les célébrations et les festivals. Ce domaine comprend également les installations dédiées aux spectacles sur scène tels que les théâtres ou les salles de concert. Le domaine des spectacles sur scène fait partie du sous-secteur « Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes » [SCIAN 711]. On trouve les définitions officielles et la structure du [SCIAN](#) dans le [Cadre conceptuel pour les statistiques de la culture 2011](#).

***tournées d'ici 12 à 24 mois, la plupart des agents ne tiendront pas le coup et vont cesser leurs activités. »***

- Extrait du préambule de la question d'Annick-Patricia Carrière, fondatrice et propriétaire de l'Agence Station Bleue, au ministre du Patrimoine canadien durant un webinaire, le 30 avril 2020.

## Statistiques choisies

Les statistiques ci-dessous montrent à quel point le secteur des spectacles de la scène a été touché dès le début de la crise et combien l'impact à long terme pourrait être dévastateur.

1. Les entreprises des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration [SCIAN 72] (88,7 %) et des arts, des spectacles et des loisirs [SCIAN 71] (87,1 %) étaient les plus susceptibles de subir de fortes répercussions en raison de la baisse de la demande de leurs produits ou services à la fin de mars.<sup>2</sup>
2. En juin 2020, le taux d'emploi en « arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes » [SCIAN 711] présentait une diminution de 23,4 % (cela représente 34 900 emplois) par rapport à juin 2019.<sup>3</sup>
3. Les groupes dont les revenus dépendent de recettes de billetterie ont perdu un nombre d'emplois nettement plus élevé, proportionnellement, que les autres groupes du secteur. Ils comprennent les « compagnies d'arts d'interprétation » [7111] (-44,1 %), la catégorie « sports-spectacles » [7112] (-60,3 %) et les « promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires » [7113] (-56,7 %).<sup>4</sup>
4. Les organismes artistiques qui exploitent une installation sont touchés de façon disproportionnée par la perte de recettes de billetterie et de location (45 %), par comparaison avec les organismes sans installation (24 %). Seulement 13 % des organismes dotés d'installations croient pouvoir survivre plus de neuf mois en mode « maintien », comparativement à 38 % chez les organismes dépourvus d'installations.<sup>5</sup>

---

2 Statistique Canada, [Enquête canadienne sur la situation des entreprises : les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises au Canada, mars 2020](#).

3 Statistique Canada, Enquête sur la population active, juin 2020. [Calculs et note sur la fiabilité par CAPACOA](#). Note explicative : le domaine des « spectacles sur scène » fait partie du sous-secteur « Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes » [SCIAN 711], et il compte pour environ la moitié de la main-d'œuvre de ce sous-secteur.

4 Idem

5 Greater Vancouver Professional Theatre Alliance, [COVID-19 Impact Survey: British Columbia Arts and Culture Sector](#), juin 2020. Données recueillies entre le 12 mars et le 20 mai 2020 auprès de 866 répondants.

5. Les entreprises oeuvrant dans les arts, les loisirs et l'information sont celles qui risquent le plus de fermer à cause de la crise de COVID-19. Jusqu'à 30 % d'entre elles (10 800) envisageaient sérieusement de fermer en permanence en juillet.<sup>6</sup>

## Recommandations

Les recommandations 3 à 5 visent l'apport d'un soutien d'urgence adapté au secteur durant cette période difficile. Les recommandations 1 et 2 concernent la prestation d'un appui ciblé au secteur durant la longue phase de reprise des activités et au-delà. Avec une aide suffisante de la part du gouvernement fédéral, les intervenants du secteur ont de meilleures chances de survivre et de continuer à développer le remarquable secteur du spectacle au Canada.

1. Que le gouvernement pérennise les suppléments aux programmes de financement des spectacles sur scène prévus dans le budget fédéral de 2019 pour une période de deux ans et censés prendre fin le 31 mars 2021.

Dans le [budget fédéral 2019](#), on annonçait des investissements sur deux ans pour « élargir le soutien pour les artistes et les événements culturels » dans trois programmes de soutien aux spectacles sur scène :

- le Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA) : 16 millions de dollars sur deux ans,
- le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (DCAP), volet Festivals locaux : 14 millions de dollars sur deux ans,
- le Fonds de la musique du Canada : 20 millions de dollars sur deux ans.

Ces trois programmes complémentaires appuient toute une gamme d'activités de tournée et de diffusion menées dans le domaine des arts de la scène et de la musique par divers types de diffuseurs – théâtres, centres d'arts d'interprétation, festivals, promoteurs de musique – dans plus de 400 collectivités urbaines et rurales au Canada. Ces programmes forment un cadre de soutien complet pour les activités qui permettent aux artistes et aux sociétés de production de rejoindre les auditoires.

La raison d'être de ces investissements n'a pas changé depuis le dépôt du budget fédéral 2019. Bien au contraire.

Désinvestir n'est pas une option.

Coût total : 25 millions de dollars par an

---

<sup>6</sup> Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, [Combien de PME canadiennes risquent de fermer pour toujours à cause de la COVID-19?](#), juillet 2020. Sondage entrepris le 17 juillet 2020 par la FCEI et auquel 5 269 membres ont répondu.

Type de soutien : rétablissement, relance et croissance soutenue

2. Que le gouvernement fournisse un appui financier aux investissements de capitaux pour le réaménagement des lieux de spectacles nécessité par la pandémie.

Que ce soit pour la pandémie actuelle ou la prochaine, le secteur des spectacles sur scène devra investir des capitaux pour réduire les risques de contagion par l'air ou les surfaces souvent touchées. Adapter les systèmes de ventilation pourrait être particulièrement coûteux.

Le Fonds du Canada pour les espaces culturels (FCEC) appuie des projets de rénovation et de construction, ainsi que l'acquisition d'équipement spécialisé et la réalisation d'études de faisabilité reliées aux espaces culturels. Ce programme reçoit un financement permanent de 30 millions de dollars par an et bénéficie d'un investissement annuel supplémentaire de 30 millions de dollars pendant dix ans, qui s'inscrit dans le volet des infrastructures sociales du Plan Investir dans le Canada. Un financement supplémentaire de 20 millions de dollars sur deux ans et un assouplissement des lignes directrices concernant les fonds de contrepartie sont nécessaires.

Coût total : 20 millions de dollars

Type de soutien : rétablissement et relance

3. Que le gouvernement élargisse la Subvention salariale d'urgence du Canada et la prolonge tant que l'interdiction des rassemblements de plus de 2 500 personnes sera en vigueur, ainsi que pendant la période de trois mois après la réouverture.

4. Que le gouvernement adapte la SSUC pour permettre aux organismes dont les recettes mensuelles subissent des fluctuations saisonnières de reporter l'accès à la subvention salariale aux périodes où elle est la plus nécessaire en fonction de leurs propres besoins.<sup>7</sup>

5. Que le gouvernement adapte la Prestation canadienne d'urgence ou mette en place une nouvelle forme de soutien du revenu afin que les travailleurs autonomes continuent de recevoir un soutien de base durant la période d'intervention d'urgence et de reprise dans le secteur du spectacle.

Jusqu'à maintenant, la Subvention salariale d'urgence du Canada a été une mesure d'urgence relativement mal adaptée au secteur du spectacle :

- Les travailleurs sont, pour une forte proportion, à leur compte. Selon le recensement de 2016, plus de la moitié (57 %) de la main-d'œuvre de la catégorie « Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes » est autonome.
- Beaucoup d'installations de spectacles sur scène sont gérées par des municipalités ou d'autres entités publiques.
- À cause du caractère saisonnier des activités sur scène – festivals d'été, séries automnales et hivernales –, beaucoup d'organismes ont de la difficulté à satisfaire aux critères d'admissibilité. En outre, on craint que ce programme n'existe plus lorsque la saison 2021 des festivals d'été démarrera.

D'après les taux de travailleurs autonomes issus du recensement et les données sur le chômage tirées de l'Enquête sur la population active, nous estimons qu'en juin 2020, dans le domaine des arts d'interprétation, des sports-spectacles et des activités connexes, seulement un travailleur sur trois (35 %) pouvait peut-être bénéficier de la SSUC (employés salariés), et jusqu'à deux sur trois (65 %) pouvaient peut-être recevoir la PCU (personnes à leur compte ou chômeurs qui se cherchaient du travail).

---

<sup>7</sup> Les recommandations 3 et 4 ont été formulées par le Groupe associatif de réponse à la COVID-19. Elles ont été présentées au gouvernement et aux partis de l'opposition dans une [lettre commune](#) le 17 juin.

**Tableau 1 – Estimation de la demande potentielle de soutien du revenu en juin 2020**

	Population active totale (selon l'EPA)	Personnes salariées (estimation)	Travailleurs autonomes (estimation)	Chômeurs (selon l'EPA)	Demande potentielle estimative de PCU (somme des travailleurs autonomes et des chômeurs)	Demande potentielle estimative de PCU exprimée en % de la population active totale
711 Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes	139 000	48 500	65 900	24 600	90 500	65,1 %

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, juin 2020, et recensement de 2016, Calculs par CAPACOA avec des données de recensement personnalisées aimablement fournies par Hill Strategies Recherche Inc.

Afin que le secteur des spectacles sur scène puisse survivre et se remettre de la crise, un soutien adapté de la rémunération et du revenu sera nécessaire tant que l'interdiction des rassemblements de plus de 2 500 personnes sera en vigueur, ainsi que pendant la période de trois mois après la réouverture. L'instauration d'un revenu universel de base devrait être envisagée.

Type de soutien : soutien d'urgence

6. Que le gouvernement redouble d'efforts pour percevoir les taxes de vente et l'impôt sur le revenu auprès des sociétés multinationales qui exercent des activités au Canada.

Afin de financer les mesures d'urgence, de rétablissement et de relance, le gouvernement n'a guère d'autre choix que d'accroître l'assiette fiscale.

Nous croyons que le gouvernement peut atteindre cet objectif et rendre les règles du jeu équitables pour les entreprises canadiennes par la perception de recettes tirées des taxes de vente et de l'impôt sur le revenu des sociétés multinationales.

Entre autres choses, le gouvernement devrait intensifier sa participation aux efforts multilatéraux pour réduire [l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices](#), et jouer un rôle de chef de file dans les négociations pour la mise en œuvre de [l'approche en deux piliers](#) visant à relever les défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie.



Jusqu'à ce que des instruments internationaux soient adoptés et appliqués, le gouvernement devrait envisager d'instaurer une taxe de 3 % sur les services numériques inspirée du modèle français. Que le Canada impose une telle taxe ou choisisse de ne pas le faire (afin d'éviter des différends commerciaux avec notre partenaire commercial le plus important), nous devons au moins faire savoir qu'une plus grande justice fiscale est une condition indispensable à une reprise économique à long terme après la crise de COVID-19.

## À propos de CAPACOA

La Canadian Association for the Performing Arts / l'Association canadienne des organismes artistiques (CAPACOA) est un organisme national de services aux arts qui soutient la tournée et la diffusion des arts de la scène. CAPACOA représente 150 diffuseurs de spectacles, festivals, réseaux de diffusion, compagnies de création, agents, gérants d'artistes et autres intervenants du secteur du spectacle. Ensemble, nos réseaux membres regroupent près de 2 000 organismes, associations et compagnies, à but lucratif et à but non lucratif. La mission de CAPACOA est de favoriser la vigueur, la santé et l'équité de l'écosystème des arts de la scène depuis les artistes jusqu'aux spectateurs.